

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# i.2 autodose ultra

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

▼ *Marque commerciale:*  
i.2 autodose ultra

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

*Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:*

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)  
Réservé à un usage professionnel et industriel.

*Utilisations déconseillées :*

Aucune connue.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

*Nom et adresse de l'entreprise:*

**i-hygienic B.V.**  
Lenteweg 15  
7532 RV Enschede  
Nederland  
+31534282860

*Courriel:*

info@hygeniq.com

*Révision:*

19/03/2026

*Version de la fiche de données de sécurité:*

5.0

*Date de la précédente édition:*

10/03/2026 (4.0)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7  
Voir la rubrique 4 concernant les premiers secours.

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

*Pictogramme(s) de danger:*

Sans objet.

*Mention d'avertissement:*

Sans objet.

*Mention(s) de danger:*

Sans objet.

*Conseil(s) de prudence:*

*Générales:*

Sans objet.

*Précautions:*

Sans objet.

*Intervention:*

Sans objet.

*Stockage:*

Sans objet.

*Élimination:*

Sans objet.

*Substances dangereuses:*

Ne contient aucune substance devant être mentionnée sur l'étiquette.

*Autre étiquetage:*

EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

*Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (applicable aux emballages de détergents vendus au grand public):*

≥15% - <30%

· Agents de surface non ioniques

< 5%

· Agents de surface amphotères

· Agents de surface anioniques

· Agent de conservation (PHENOXYETHANOL)

## 2.3. Autres dangers

*Autre:*

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2023/707 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

| Produit/composant | Identifiants | % w/w | Classification | Note |
|-------------------|--------------|-------|----------------|------|
|-------------------|--------------|-------|----------------|------|

|                                                                                                               |                                                                                             |      |                                                                                                |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts | N° CAS : 147170-44-3<br>N° CE: 604-575-4<br>REACH:<br>N° index :                            | 3-5% | Eye Dam. 1, H318 (SCL: 10,00 %)<br>Eye Irrit. 2, H319 (SCL: 4,00 %)<br>Aquatic Chronic 3, H412 | [19] |
| Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated                                                               | N° CAS : 85536-23-8<br>N° CE: 617-719-6<br>REACH: 01-2119565130-50-0000<br>N° index :       | 1-3% | Skin Irrit. 2, H315                                                                            |      |
| 2-phénoxyéthanol                                                                                              | N° CAS : 122-99-6<br>N° CE: 204-589-7<br>REACH: 01-2119488943-21<br>N° index : 603-098-00-9 | <1%  | Acute Tox. 4, H302 (ATE: 1394,00 mg/kg)<br>Eye Dam. 1, H318<br>STOT SE 3, H335                 |      |
| N-méthyl-N-(1-oxotétradécyl)aminoacétate de sodium                                                            | N° CAS : 30364-51-3<br>N° CE: 250-151-3<br>REACH:<br>N° index :                             | <1%  | Skin Irrit. 2, H315 (SCL: 30,00 %)<br>Eye Dam. 1, H318                                         |      |

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

#### Autres informations

[19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Généralités:

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation:

En cas de gêne : sortez la personne à l'air frais.

#### Contact cutané:

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

#### Contact visuel:

Rincer délicatement à l'eau tiède. Retirer les éventuelles lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou de gêne oculaire persistante : consulter un médecin.

#### Ingestion:

Rincez la bouche abondamment et buvez de grandes quantités d'eau. En cas de gêne continue : consultez une assistance médicale et présentez cette fiche de données de sécurité.

#### Brûlure:

Sans objet.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune connue.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter selon les symptômes.

#### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Sans objet.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de carbone (CO / CO<sub>2</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Pas d'exigences particulières.

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

*Les compatibilités en matière de conditionnement:*

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

*Conditions de stockage:*

Sec, frais et bien ventilé

*Matières incompatibles:*

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

#### ▼ DNEL

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

| Durée :                                                | Voie d'exposition : | DNEL :               |
|--------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Effets systématiques à long terme - population globale | Cutanée             | 7.5 mg/kg            |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Cutanée             | 12.5 mg/kg           |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Inhalation          | 44 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Orale               | 7.5 mg/kg            |

2-phénoxyéthanol

| Durée :                                                | Voie d'exposition : | DNEL :                 |
|--------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|
| Effets systématiques à long terme - population globale | Cutanée             | 20,83 mg/kg/jour       |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Cutanée             | 34.72 mg/kg/jour       |
| Effets systématiques à long terme                      | Cutanée             | 10,42 mg/kg/jour       |
| Effets locaux à long terme - Travailleurs              | Inhalation          | 5,7 mg/m <sup>3</sup>  |
| Effets locaux à long terme - Travailleurs              | Inhalation          | 8,07 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Inhalation          | 5,7 mg/m <sup>3</sup>  |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Inhalation          | 8.07 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets systématiques à long terme                      | Inhalation          | 2,41 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets locaux à long terme - population globale        | Orale               | 9,32 mg/kg/jour        |
| Effets systématiques à court terme                     | Orale               | 9,23 mg/kg/jour        |

Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

| Durée :                                                | Voie d'exposition : | DNEL :                 |
|--------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|
| Effets systématiques à long terme - population globale | Cutanée             | 1 mg/kg/jour           |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Cutanée             | 2 mg/kg/jour           |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Inhalation          | 1,74 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets systématiques à long terme - Travailleurs       | Inhalation          | 7,05 mg/m <sup>3</sup> |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Orale               | 1 mg/kg/jour           |

#### ▼ PNEC

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

| Voie d'exposition :                       | Durée d'exposition : | PNEC :       |
|-------------------------------------------|----------------------|--------------|
| Eau de mer                                |                      | 0.00135 mg/L |
| Eau douce                                 |                      | 0.0135 mg/L  |
| Installation de traitement des eaux usées |                      | 3000 mg/L    |

|                             |  |           |
|-----------------------------|--|-----------|
| Sédiments en eau de marines |  | 0.1 mg/kg |
| Sédiments en eau douce      |  | 1 mg/kg   |
| Sol                         |  | 0.8 mg/kg |

#### 2-phénoxyéthanol

| Voie d'exposition :                       | Durée d'exposition : | PNEC :          |
|-------------------------------------------|----------------------|-----------------|
| Eau de mer                                |                      | 0.0943 mg/L     |
| Eau douce                                 |                      | 0,943 mg/L      |
| Emission intermittente (eau douce)        |                      | 3,44 mg/L       |
| Installation de traitement des eaux usées |                      | 24,8 mg/L       |
| Installation de traitement des eaux usées | Unique               | 36 mg/L         |
| Sédiments en eau de marines               |                      | 0,7237 mg/kg    |
| Sédiments en eau douce                    |                      | 7.2366 mg/kg TG |
| Sol                                       |                      | 1,26 mg/kg TG   |

#### Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

| Voie d'exposition :                       | Durée d'exposition : | PNEC :      |
|-------------------------------------------|----------------------|-------------|
| Eau de mer                                |                      | 0,0015 mg/L |
| Eau douce                                 |                      | 0,0115 mg/L |
| Installation de traitement des eaux usées |                      | 100 mg/L    |
| Sédiments en eau de marines               |                      | 0,741 mg/kg |
| Sédiments en eau douce                    |                      | 7,395 mg/kg |
| Sol                                       |                      | 1,47 mg/kg  |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Appliquer un contrôle général pour éviter une exposition inutile.

#### Précautions générales:

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

#### Scénarios d'exposition:

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

#### Limite d'exposition:

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques:

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

#### Mesures d'hygiène:

Se laver les mains après utilisation.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement:

Pas d'exigences particulières.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

#### Généralités:

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

#### Équipements respiratoires:

| Type                                         | Classe | Couleur | Normes |  |
|----------------------------------------------|--------|---------|--------|--|
| Rien de spécial quand utilisé tel que prévu. |        |         |        |  |

*Protection de la peau:*

| Recommandé                                  | Type/Catégorie | Normes |  |
|---------------------------------------------|----------------|--------|--|
| Rien de spécial quand utilisé tel que prévu | -              | -      |  |

*Protection des mains:*

| Situation de travail                                     | Matériel                                    | Épaisseur minimum (mm) | Délai de rupture (min.) | Normes |  |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------|-------------------------|--------|--|
| En cas d'exposition prolongée ou de concentration élevée | Rien de spécial quand utilisé tel que prévu | -                      | -                       | -      |  |
|                                                          | Nitril                                      | 0.35                   |                         |        |  |

*Protection des yeux:*

| Situation de travail                                     | Type                                                        | Normes |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                          | Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.                | -      |                                                                                       |
| En cas d'exposition prolongée ou de concentration élevée | Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales. | EN166  |  |

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

*État physique:*

Liquide

*Couleur:*

Incolore

*Odeur / Seuil olfactif (ppm):*

Caractéristique

*pH:*

ca. 9.0

*Densité (g/cm³):*

1,04 (20 °C)

*Viscosité cinématique:*

Aucune information disponible.

*Caractéristiques des particules:*

Ne s'applique pas aux liquides.

### Changement d'état

*Point de fusion/point de congélation (°C):*

Aucune information disponible.

*Le point/l'intervalle de ramollissement (°C):*

Ne s'applique pas aux liquides.

*Point d'ébullition (°C):*

Aucune information disponible.

*Pression de vapeur:*

Aucune information disponible.

*Densité de vapeur relative :*

Aucune information disponible.

*Température de décomposition (°C):*

Aucune information disponible.

### **Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie**

*Point d'éclair (°C):*

Aucune information disponible.

*Inflammabilité (°C):*

Aucune information disponible.

*Température d'auto-inflammation (°C):*

Aucune information disponible.

*Limite d'explosivité (% v/v):*

Aucune information disponible.

### **Solubilité**

*Solubilité dans l'eau:*

Complètement soluble

*n-octanol/coefficient d'eau (LogKow):*

Aucune information disponible.

*Solubilité dans la graisse (g/L):*

Aucune information disponible.

### **9.2. Autres informations**

*D'autres paramètres physiques et chimiques:*

Aucune information disponible.

*Capacités oxydantes:*

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune connue.

### **10.4. Conditions à éviter**

Aucune connue.

### **10.5. Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit.



## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### ▼ Toxicité aiguë

Produit/composant

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 402

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Cutanée

Test : DL50

Valeur : >2.000 mg/kg

Produit/composant

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 401

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Orale

Test : DL50

Valeur : >5.000 mg/kg

Produit/composant

Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Cutanée

Test : DL50

Valeur : >2000 mg/kg

Produit/composant

Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Orale

Test : DL50

Valeur : >2000 mg/kg

Produit/composant

Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Cutanée

Test : DL50

Valeur : >2000 mg/kg

Produit/composant

2-phénoxyéthanol

Espèce : Rat

Voie d'exposition : Orale

Test : DL50

Valeur : 1840 mg/kg

Produit/composant

2-phénoxyéthanol

Espèce : Lapin

Voie d'exposition : Cutanée

Valeur : >5000 mg/kg

Produit/composant

2-phénoxyéthanol

Espèce : Lapin, mâle/femelle

Voie d'exposition : Cutanée

Test : DL50

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Valeur : >2214 mg/kg

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant  
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Méthode d'essai : OCDE 404  
Espèce : Lapin  
Valeur : Effets nocifs observés (Légèrement irritant)

Produit/composant  
Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated  
Méthode d'essai : OCDE 404  
Espèce : Cochon d'Inde  
Valeur : Effets nocifs observés (Irritant)

Produit/composant  
Valeur : 2-phénoxyéthanol  
Effets nocifs observés (Corrosif)

Produit/composant  
Méthode d'essai : 2-phénoxyéthanol  
OCDE 404  
Espèce : Lapin  
Durée : 4 hours  
Valeur : Aucun effet nocif observé (Non irritant)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant  
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Méthode d'essai : OCDE 405  
Espèce : Lapin  
Valeur : Effets nocifs observés (Légèrement irritant)

Produit/composant  
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Valeur : Effets nocifs observés (Provoque de graves lésions des yeux)

Produit/composant  
Valeur : Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated  
Aucun effet nocif observé (Non irritant)

Produit/composant  
Valeur : 2-phénoxyéthanol  
Effets nocifs observés (Provoque de graves lésions des yeux)

Produit/composant  
Méthode d'essai : 2-phénoxyéthanol  
OCDE 405  
Espèce : Lapin  
Durée : 15 days  
Valeur : Effets nocifs observés (Provoque de graves lésions des yeux)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Sensibilisation respiratoire

Produit/composant  
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Méthode d'essai : OCDE 406  
Valeur : Aucun effet nocif observé (pas sensibilisant)

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Produit/composant | Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated |
| Espèce :          | Cochon d'Inde                                   |
| Valeur :          | Aucun effet nocif observé (pas sensibilisant)   |

|                   |                                        |
|-------------------|----------------------------------------|
| Produit/composant | 2-phénoxyéthanol                       |
| Valeur :          | Effets nocifs observés (sensibilisant) |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Sensibilisation cutanée

|                   |                                               |
|-------------------|-----------------------------------------------|
| Produit/composant | 2-phénoxyéthanol                              |
| Méthode d'essai : | OCDE 406                                      |
| Espèce :          | Cochon d'Inde                                 |
| Valeur :          | Aucun effet nocif observé (pas sensibilisant) |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Mutagénicité sur les cellules germinales

|                   |                                                                                                               |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts |
| Méthode d'essai : | OCDE 471                                                                                                      |
| Espèce :          | Bactéries                                                                                                     |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                                                                                     |

|                   |                                                                                                               |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts |
| Méthode d'essai : | OCDE 474                                                                                                      |
| Espèce :          | Souris                                                                                                        |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                                                                                     |

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Produit/composant | Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated |
| Espèce :          | Bactéries                                       |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                       |

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Produit/composant | Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                       |

|                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| Produit/composant | 2-phénoxyéthanol          |
| Méthode d'essai : | OCDE 471                  |
| Espèce :          | S. typhimurium            |
| Description:      | 20-5000                   |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Cancérogénicité

|                   |                                                                                                               |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                                                                                     |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Toxicité pour la reproduction

|                   |                                                                                                               |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts |
| Conclusion :      | Aucun effet nocif observé                                                                                     |

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Produit/composant | Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated |
| Espèce :          | Rat, mâle/femelle                               |

Valeur : 15-500 mg/kg  
Conclusion : Aucun effet nocif observé

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Souris, mâle/femelle  
Valeur : 1875 mg/kg bw

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Conclusion : Aucun effet nocif observé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Conclusion : Aucun effet nocif observé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ▼ Danger par aspiration

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Conclusion : Aucun danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune connue.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés qui provoquent des troubles hormonaux vis-à-vis de la santé.

##### Autres informations

Aucune connue.

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1. ▼ Toxicité

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Méthode d'essai : OCDE 211  
Espèce : Crustacés, Daphnia magna  
Test : CSEO  
Valeur : >0,1-1 mg/L

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Méthode d'essai : OCDE 210  
Espèce : Poisson, Oncorhynchus mykiss  
Test : CSEO  
Valeur : >0,1-1 mg/L

Produit/composant

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 209  
Espèce : Andere waterorganismen, Pseudomonas putida  
Test : EC0  
Valeur : >100 mg/L

Produit/composant

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 201  
Espèce : Algues, Desmodesmus subspicatus  
Test : CE50  
Valeur : >1-10 mg/L

Produit/composant

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 202  
Espèce : Crustacés, Daphnia magna  
Test : CE50  
Valeur : >1-10 mg/L

Produit/composant

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts

Méthode d'essai : OCDE 203  
Espèce : Poisson, Pimephales promelas  
Test : CL50  
Valeur : >1-10 mg/L

Produit/composant Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Méthode d'essai : OCDE 201  
Espèce : Algues  
Milieu environnemental : Eau douce  
Durée : 72 heures  
Test : CE50  
Valeur : 410 mg/L

Produit/composant Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Méthode d'essai : OCDE 203  
Espèce : Poisson  
Milieu environnemental : Eau douce  
Durée : 96 heures  
Test : CL50  
Valeur : 2,9 mg/L

Produit/composant Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Méthode d'essai : OCDE 201  
Espèce : Algues  
Milieu environnemental : Eau douce  
Durée : 72 heures  
Test : CSEO  
Valeur : 4,9 mg/L

Produit/composant Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

Durée : 48 heures  
Test : CE50  
Valeur : 3,8 mg/L

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Produit/composant : Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated  
Espèce : Daphnie, Daphnia magna  
Durée : 21 jours  
Test : CSEO  
Valeur : 0,4 mg/L

Produit/composant : Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated  
Espèce : Algues  
Durée : 72 heures  
Test : CE50  
Valeur : 410 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Poisson  
Durée : 96 heures  
Test : CL50  
Valeur : >100 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Algues  
Durée : 72 heures  
Test : ErC50  
Valeur : >100 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Daphnia magna  
Durée : 48 heures  
Test : CE50  
Valeur : >100 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Poisson  
Test : CSEO  
Valeur : 23 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Andere waterorganismen  
Durée : 30 minutes  
Test : CE50  
Valeur : >1000 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Poisson, Pimephales promelas  
Durée : 96 heures  
Valeur : 344 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Méthode d'essai : OCDE 202  
Espèce : Daphnie, Daphnia magna  
Durée : 48 heures  
Valeur : >500 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Méthode d'essai : Richtlijn 67/548/EEG, Bijlage V, C.1.  
Espèce : Algues, Desmodesmus subspicatus

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Durée : 72 heures  
Valeur : 625 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Méthode d'essai : OCDE 211  
Espèce : Daphnie, Daphnia magna  
Test : CSEO  
Valeur : 9,43 mg/L

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Espèce : Algues  
Test : CE50  
Valeur : 107 mg/kg

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Test : CE50  
Valeur : 37 mg/kg

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.2. ▼ Persistance et dégradabilité

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Conclusion : Biodégradabilité facile

Produit/composant : Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated  
Conclusion : Biodégradabilité facile

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Valeur : >70 %  
Conclusion : Biodégradabilité facile  
Test : OCDE 301 A

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Milieu environnemental : Installation à boue activé  
Durée : 28 jours  
Valeur : 90 %  
Conclusion : Biodégradabilité facile  
Test : OCDE 301 F

Produit/composant : 2-phénoxyéthanol  
Milieu environnemental : Installation à boue activé  
Valeur : > 90 %  
Conclusion : Biodégradabilité facile

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

## 12.3. ▼ Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant : 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 and C18-unsatd. acyl) derivs., inner salts  
Conclusion : Il n'est pas prévu de bioaccumulation

Produit/composant : Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated

LogKow : 5  
Conclusion : Potentiel de bioaccumulation élevé

Produit/composant 2-phénoxyéthanol  
BCF: 0.349  
LogKow : 1.2  
Conclusion : -

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune connue.

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.  
Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Code CED:

20 01 30 Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

|                 | 14.1<br>ONU | 14.2<br>Désignation officielle de<br>transport | 14.3<br>Classe(s) de danger pour le<br>transport | 14.4<br>PG* | 14.5.<br>Env** | Autres informations : |
|-----------------|-------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------|----------------|-----------------------|
| ADR/A<br>DN/RID | -           | -                                              | -                                                | -           | -              | -                     |
| IMDG            | -           | -                                              | -                                                | -           | -              | -                     |
| IATA            | -           | -                                              | -                                                | -           | -              | -                     |

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR/ADN/RID, IATA et IMDG.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.



## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

*Limites d'utilisation:*

Réservé aux utilisateurs professionnels.

*Demandes de formation spécifique:*

Pas d'exigences particulières.

*Protection contre les accidents majeurs - Catégories / Substances dangereuses désignées:*

Sans objet.

*Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents:*

≥15% - <30%

· Agents de surface non ioniques

< 5%

· Agents de surface amphotères

· Agents de surface anioniques

· Agent de conservation (PHENOXYETHANOL)

*Autre:*

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

*Sources:*

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H318, Provoque de graves lésions des yeux.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H335, Peut irriter les voies respiratoires.

H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
COV = Composés Organiques Volatils  
CPSE = Concentration Prédite Sans Effet  
CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique  
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
ds = les déchets spéciaux  
EC = Concentration efficace  
ED = Dose efficace  
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  
EL = Chargement efficace  
ErC = Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %  
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
EuPCS = Système européen de catégorisation des produits  
FBC = Facteur de Bioconcentration r  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
HP = Code de propriété de danger  
IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)  
IATA = Association Internationale du Transport Aérien  
IC = Concentration inhibitrice maximale X  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LC = Concentration létale  
LCLo = a valeur est la concentration la plus faible d'une substance dans l'air qui aurait causé la mort d'animaux ou d'humains  
LD = Dose létale  
LOAEC = Concentration minimale pour un effet nocif observé  
LOAEL = Dose minimale pour un effet nocif observé  
LOEC = Concentration minimale pour un effet observé  
LL = Chargement létal  
LogKoc = Logarithme du coefficient de partage carbone organique-eau  
LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau  
LT = temps létal  
M = Pour le facteur de multiplication  
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
NOAEC = Concentration sans effet nocif observé  
NOAEL = Dose sans effet nocif observé  
NOEC = Concentration sans effet observé  
NOELR = Taux de chargement sans effet observable  
NU = Nations Unies  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques  
PRP = Le potentiel de réchauffement planétaire  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH  
sc = les autres déchets soumis à contrôle  
scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi  
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).  
SE = Scénario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

vPvB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

#### **Autre**

Conformément à l'Article 31 de REACH, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Cette fiche de données de sécurité a été créée volontairement afin de fournir des informations pertinentes comme spécifié dans l'Article 32 de REACH.

#### **Validé par**

Quality & Compliance

#### **Autre**

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr